

Lettre de Léon Bopp à Jean Paulhan, 1934-01-18

Auteur : **Bopp, Léon (1896-1977)**

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Bopp, Léon (1896-1977), Lettre de Léon Bopp à Jean Paulhan, 1934-01-18, 1934-01-18.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 13/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13419>

Information sur la lettre

Date 1934-01-18

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 22/08/2025

Paulhan.

5. rue de Beauvois
le 1^{er}. I. 34.

Mon cher ami Je vous remercie beaucoup.
De votre réponse au courrier précédent. Sur ce que vous avez
dit à Gabriel Revel, il me semble que mon
point de vue l'implique, à peu le moins une
vie ou tout à la fois. C'est peut-être pour cela
qu'un accord est malaisé.

Les derniers temps que vous
écrivez, j'en recevais une de Gallimard, indiquant
à mon débit plus de 1900. Dix-neuf cent quatre-vingt
pour corrections supplémentaires à *Troyes Arnaud*.
J'en touchais dix mises. Il va falloir bientôt que je
paye pour cette édition! Est-ce là un artifice habile
de la part de R. Gallimard, pour détourner deux
yeux du prix des corrections, sans rien verser aux
auteurs??!! J'ai protesté avec véhémence, car
j'avais fait toute correction d'un tiers sur
l'épreuve de mon dernier livre.

Puisque moi-même je suis obligé d'assurer
l'exactitude de mes copies, l'esquise que j'en ai faite
de Rouman, dans la N.R. f., je prends le temps
à mes environs de faire une copie

de la prière d'intercession et du bulletin
de prescription qui pourraient être un peu usés, je
crois, sur une page, en petits caractères.

Ensuite, renforçant à une indication
de M. Fran Paulhan, je joins à mon bulletin
de presse concernant Georges Arnaud. Peut-être
serait-il bon d'en publier quelques-unes
sur une page placée au regard de celle
qui renferme la prière d'intercession et le bulletin
de prescription.

Je réservai - je crois bien pour que tout
cela puisse paraître dans le no de février ? Je
le souhaitais beaucoup.

Quand les textes de la p. d'intercession
du bulletin de prescription, ainsi que celui
de l'état civil de presse seront complis, on pourra
effectuer (sur double page ou double feuille)
une tirage à part de 200 papiers, lesquels

servirai à finir les gars qui je ferai
expédier par une de mes agences. A N. Kisch,
par R. G. Deneuve, je suppose, à qui je
fournirai une liste d'adresses, et aussi, éventuel-
lement, 6 enveloppes & 6 timbres néerlandais.

(Et j'offrirai à R. G. Deneuve, pour ce service
50 ou 100 francs). De la sorte, les belles-
lettres netherlands seraient envoyés directement
à la N. R. f (j'ai laissé au blanc une
place pour le nom de la personne qui, à la
N. R. f, se charge d'ordonner de ce caractère
de belles-lettres n. h. inscription). Je n'aurai
pas l'air de solliciter trop directement mes
amis & connaissances. Les volumes seraient
expédiés contre remboursement. Et voilà tout.
Je suis réellement content, bien
cher ami, de la peine que je vous donne.

Comment pourrais-je jamais vous remercier
de la sorte de reconnaissance que j'ai voulue.
Les envois sont?

Enfin, je prospecterai à publier le
Traité n'a redonné l'espoir de me rendre
bientôt à Paris. Nous ferons, si nécessaire